

La sociabilité alimentaire s'accroît

Gwenaël Larmet*

La sociabilité alimentaire peut être définie comme la propension à partager des consommations alimentaires avec des personnes extérieures au ménage, autrement dit des repas avec des tiers. Elle peut s'exercer chez soi ou au dehors : chez des amis ou des parents, au restaurant, ou au café par exemple. Le temps consacré à la sociabilité alimentaire, ses lieux et ses moments de prédilection se combinent pour former plusieurs modèles, socialement différenciés. En 1998 comme en 1986, la sociabilité alimentaire dans son ensemble est plus élevée pour les personnes seules que pour celles qui vivent en couple, pour les jeunes que pour les personnes âgées, pour les cadres supérieurs que pour les agriculteurs ou les ouvriers. Cependant, les clivages de niveaux de sociabilité se sont, en règle générale, estompés, en particulier chez soi. La progression globale du niveau de sociabilité alimentaire va de pair avec une standardisation des usages du temps : chez soi ou à l'extérieur, les repas de sociabilité du samedi soir et du dimanche midi deviennent des temps forts de la semaine.

Cette standardisation ne résulte pas, toutefois, de la diffusion d'un modèle unique de sociabilité pour tous les âges, toutes les situations familiales ou toutes les catégories sociales. Les repas de sociabilité, chez soi et en dehors, sont de moins en moins différenciés parce que les modes de vie s'adaptent à des contraintes professionnelles qui, selon les professions, se sont resserrées ou au contraire relâchées. La restriction des repas aux seuls membres du ménage décline par exemple chez les agriculteurs et les ouvriers, favorisant ainsi leur sociabilité alimentaire. La préférence ou non pour une sociabilité interne au foyer est l'élément le plus stable des différents modèles de sociabilité alimentaire, et rend compte de l'évolution des pratiques. La progression de la sociabilité hors domicile des plus âgés, et le maintien plus tardif du lien des jeunes avec leurs parents, sont les éléments nouveaux qui complexifient les modèles de sociabilité alimentaire.

* Au moment de la rédaction de cet article, Gwenaël Larmet appartenait au Laboratoire de Recherche sur la Consommation de l'INRA. Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Le concept de sociabilité désigne un ensemble de pratiques socialement différenciées qui *mettent en présence* les groupes ou individus (Bozon, 1982). La façon dont ces pratiques se systématisent constitue un modèle de sociabilité : « *L'intérêt du concept de sociabilité est de permettre des mises en relations formelles entre des domaines divers du réel : formation et socialisation des individus, modèles d'intégration (1) des différentes classes sociales, constitution d'une identité sociale par l'affirmation d'un style de vie propre, modèles de rapports concrets entre individus d'un même milieu social ou de milieux différents* » (Bozon, 1982).

Plusieurs enquêtes ont mis en lumière les différences entre les modèles de sociabilité hors travail. Ainsi certaines enquêtes ont cherché à dénombrer les conversations, et la part qu'y prend chaque type d'interlocuteur : membres de la parenté, amis, voisins, etc. (Héran, 1988 ; Blanpain et Pan Ké Shon, 1998). D'autres se sont plutôt attachées aux pratiques de sociabilité donnant lieu à ces conversations. Les consommations alimentaires y tiennent une place de choix. À partir de la fréquentation des cafés dans une petite ville, Bozon (1982) identifie un modèle de sociabilité populaire caractérisé par l'exubérance, la séparation des sexes, le caractère informel des relations, le localisme (2). Paradeise (1980) teste l'existence d'un modèle de sociabilité propre aux classes populaires. Pour cela, elle retient quatre pratiques relevées dans l'enquête *Loisirs* de 1967, dont trois sont des pratiques alimentaires : réceptions chez soi, invitations chez autrui, fréquentation des cafés et danse. Elle montre ainsi l'existence de pratiques ouvrières spécifiques (rareté des réceptions, forte fréquentation des cafés par les hommes) qui ne s'expliquent pas uniquement par des différences de revenu et de diplôme. L'espace des modèles de sociabilité se caractérise par l'opposition entre niveau faible et niveau élevé de sociabilité, mais aussi entre pratiques de sociabilité internes au domicile, et pratiques extérieures. Reprenant ces distinctions, qu'il avait lui aussi observées (Forsé, 1981), Forsé y confronte six types de sociabilité, opposant cadres supérieurs et ouvriers, ruraux et urbains, jeunes et personnes âgées (Forsé, 1993). Cycle de vie, position sociale et habitat apparaissent donc comme les principaux déterminants des pratiques de sociabilité.

Les enquêtes *Emploi du temps* permettent de mesurer le temps consacré aux différentes formes de sociabilité hors travail. Cet article se

focalise sur les modèles de sociabilité alimentaire, et leur évolution. La sociabilité alimentaire se définit par le fait de partager une consommation (repas, boisson) avec des personnes extérieures au ménage. Cette sociabilité peut s'exercer chez soi ou à l'extérieur, chez des amis ou des membres de la parenté, au restaurant ou au café (3). Les consommations alimentaires jouent un rôle important dans l'intégration de la société. À l'époque des sociétés rurales traditionnelles, le groupe domestique était défini comme l'ensemble des personnes partageant « même pot et même feu ». Si, dans la définition statistique du ménage, l'unité de logement s'est imposée, le critère des repas partagés demeure un indicateur d'intégration. Les consommations alimentaires renvoient ainsi à différents modes d'intégration sociale : intégration par la communauté de logement, lorsque les consommations n'impliquent que des membres du ménage, intégration par la parenté ou l'amitié, lors de la sociabilité alimentaire. Les repas seuls, au contraire, ne rattachent l'individu à aucun groupe. Le niveau de sociabilité alimentaire repose donc sur le choix d'ouvrir ou non à des personnes extérieures les repas seuls ou rassemblant le ménage.

Le degré d'ouverture du ménage à des convives extérieurs constitue la première dimension du modèle de sociabilité alimentaire. La seconde est bien entendu le lieu privilégié des repas de sociabilité alimentaire, chez soi ou en dehors. L'enquête *Emploi du temps* permet d'analyser une troisième dimension : le rythme, marqué par les horaires quotidiens et hebdomadaires des repas de sociabilité.

La progression de la sociabilité alimentaire s'est-elle accompagnée d'une réduction de la différenciation sociale de ses pratiques ? Existe-t-il toujours des modèles de sociabilité alimentaire spécifiques (par leurs niveaux, lieux et rythmes), ou un modèle unique s'est-il diffusé ? Les modèles de sociabilité alimentaire ne se comprennent que par rapport aux modes de vie

1. Selon Durkheim (De la division du travail social, 1893), dans les sociétés modernes, l'intégration assure la cohésion interne de la société, et de tout groupe social, par le partage d'un système commun de valeurs, et par une forte différenciation des fonctions, qui rend les individus plus interdépendants. Ces valeurs sont intériorisées par la socialisation au sein de la famille nucléaire, mais aussi lors de l'ensemble des relations sociales, à l'école, au travail, avec des amis ou des membres de la parenté.

2. C'est-à-dire la participation et l'attachement affectif à la vie de quartier, à la vie locale.

3. Par la suite, les expressions « sociabilité alimentaire », « repas avec des tiers », « repas avec des personnes extérieures au ménage », « repas avec des amis ou des membres de la parenté », seront employées comme synonymes.

qu'ils manifestent, et aux contraintes qu'ils rencontrent, notamment celles de la durée et des horaires de travail professionnel. Modes de vie et contraintes professionnelles seront donc privilégiés pour expliquer l'évolution de la sociabilité alimentaire. Dans un premier temps, les modèles de sociabilité alimentaire seront envisagés en fonction de la préférence ou non pour la sociabilité à domicile, puis, dans un second temps, en fonction des différents rythmes de sociabilité alimentaire.

Davantage de repas avec des personnes extérieures au ménage

Pour comprendre les modèles de sociabilité alimentaire actuels, il est nécessaire de comparer l'évolution de la sociabilité à celle des autres caractéristiques des consommations alimentaires. Assiste-t-on, depuis les années 1980, à la « déstructuration » de ce qui avait jusque-là constitué une institution : le repas avec les membres du ménage réunis chez soi, à heure fixe ? L'analyse de l'évolution des consommations alimentaires, entre l'enquête *Emploi du temps* de 1985-1986 et celle de 1998-1999, montre, comme le suggérait Herpin (1988), que commensalité (4), lieux et horaires des repas n'évoluent pas de la même façon.

Horaires et lieux des repas se modifient peu. La part des consommations chez soi, dans l'ensemble du temps de consommation alimentaire, continue à baisser, mais faiblement (- 1,1 %). Cette baisse profite autant aux consommations sur le lieu de travail (+ 0,6 %) qu'aux autres consommations hors de chez soi (+ 0,5 %). Les consommations alimentaires chez soi demeurent dominantes puisque, en 1998, elles représentent 76,7 % du temps de consommation. En 1998 comme en 1986, les 3/4 du temps de consommation se déroule le midi et le soir, aussi l'ensemble des consommations seront-elles désormais désignées par le terme générique de repas. Entre 1986 et 1998, les consommations alimentaires se décalent légèrement vers la plage horaire du soir (+ 0,9 %) (cf. encadré 1).

La commensalité subit les plus fortes évolutions. Dans le temps total de repas, la part des repas pris avec des membres du ménage diminue de 5,8 % (de 55,4 % à 49,6 %). En contrepartie, les repas pris seuls et ceux partagés avec des personnes extérieures au ménage prennent plus d'importance (respectivement + 3,8 % et + 2,0 %). Le temps imparti aux repas pris avec des collègues sur le lieu de travail augmente

seulement de 0,4 %, alors que la part des repas de sociabilité hors travail (avec des parents, des amis, des collègues, des voisins, etc.) progresse de 1,6 %. Globalement, le temps de sociabilité alimentaire passe en moyenne de 31 à 36 mn, par jour, entre 1986 et 1998, alors qu'en parallèle, le temps consacré à toutes les consommations alimentaires augmente de 2 h à 2 h 13 mn.

La différenciation des pratiques s'est réduite

Cette progression du niveau de sociabilité alimentaire, premier élément des modèles, est-elle également répartie selon les lieux, second élément de ces modèles ? La nomenclature des enquêtes *Emploi du temps* permet de définir deux types de sociabilité alimentaire hors travail en fonction du lieu : les consommations chez soi, qui correspondent dans la plupart des cas aux réceptions, et les consommations hors de chez soi, qui englobent les invitations au domicile d'autrui, les repas au restaurant et les consommations au café (cf. encadré 2). La sociabilité alimentaire a surtout augmenté chez soi, passant, entre 1986 et 1998, de 10 à 14 mn par jour, alors que hors de chez soi, elle a stagné à environ 21 mn par jour.

Ces évolutions se sont-elles accompagnées d'une différenciation plus forte des pratiques ? L'effet, toutes choses égales par ailleurs, de cinq dimensions (âge, situation familiale, sexe, catégorie sociale, habitat) a été mesuré au moyen de régressions linéaires, en distinguant la sociabilité alimentaire chez soi de celle hors de chez soi (cf. encadré 3 et tableau 1). L'ensemble des résultats cités ci-après s'entend toutes choses égales par ailleurs, sauf mention de moyennes. Il s'agit d'estimations, produites à partir des régressions, des temps de sociabilité moyen par jour, pour les catégories concernées. Le degré de différenciation des pratiques selon chaque dimension, en 1986 et 1998, est mesuré au moyen d'un test de Fisher (cf. tableau 1).

Les pratiques de sociabilité varient principalement en fonction de la position dans le cycle de vie, indiquée par la situation de famille et l'âge, et, dans une moindre mesure, en fonction de la position sociale. La sociabilité alimentaire

4. La commensalité désigne le fait de partager ou non sa table (du latin mensa) avec d'autres convives, c'est-à-dire de manger seul, avec son conjoint ou ses enfants, avec des amis ou des parents.

n'échappe pas à la règle. Entre 1986 et 1998, la sociabilité alimentaire hors de chez soi est devenue moins dépendante des variables socio-démographiques : la différenciation selon l'âge, la situation de famille et le sexe s'est considérablement réduite. Chez soi, la situation de famille, principal facteur de différenciation en 1986, a perdu de son importance, alors que le type d'habitat en a acquis une plus grande.

L'âge, qui n'entraînait pas de différenciation significative au seuil de 5 % en 1986, est devenu significatif en 1998. La différenciation selon la catégorie sociale est demeurée stable. Au total, les dimensions différenciant le temps de sociabilité alimentaire chez soi ne sont plus les mêmes en 1998 qu'en 1986. Mais les différenciations de la sociabilité alimentaire hors de chez soi, malgré leur diminution, demeurent

Encadré 1

TYPOLOGIE DES PLAGES HORAIRES DES CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES

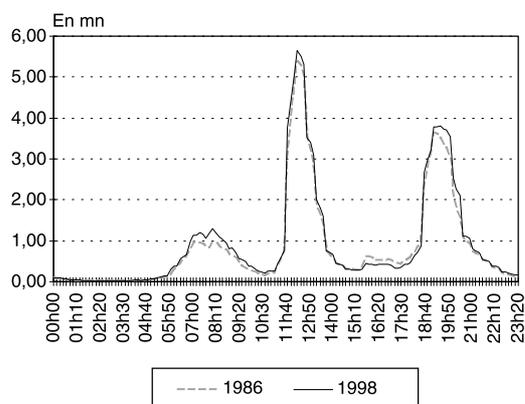
La nomenclature des consommations alimentaires utilisée lors de l'enquête *Emploi du temps* de 1998 ne permet plus d'identifier leur contenu : café, apéritif ou repas. Cela était néanmoins possible dans l'enquête de 1986, et l'analyse de la distribution des horaires quotidiens de ces consommations montre que les plages horaires du midi et du soir correspondent à la séquence apéritif-repas-café (Larmet, 1998). En dehors de ces plages, les consommations alimentaires sont surtout des boissons (principalement au cours de pauses café). À défaut de pouvoir comparer les horaires selon le contenu des consommations, on a comparé, en 1986 et en 1998, les horaires de l'ensemble des consommations (cf. graphique A). Les pics horaires les plus marqués correspondent au midi et au soir. Cela conduit à découper la journée en trois tranches : midi, soir et autres moments (matin, après-midi, nuit).

Cependant, les horaires des consommations alimentaires dépendent aussi du jour de la semaine (cf. graphique B). Alors que le repas du samedi soir peut se prolonger jusque tard dans la nuit, c'est le dimanche que les rythmes alimentaires sont les moins marqués, les repas du matin et du midi s'étendant sur

de larges tranches horaires. En effet, les repas durent, en moyenne, plus longtemps en fin de semaine que les jours de semaine. Aussi la définition des tranches horaires a-t-elle été adaptée en fonction du jour. Sont considérées comme des repas de midi les consommations alimentaires prises entre 11 h 30 et 15 h 00 en semaine, entre 11 h 30 et 15 h 30 le samedi, et 11 h 30 et 16 h 00 le dimanche. Les repas du soir, eux, s'étalent de 18 h 30 à 22 h 30 en semaine, de 18 h 30 à 24 h 00 le samedi, et de 18 h 30 à 22 h 00 le dimanche. La variabilité de ces tranches horaires traduit la différence de durée moyenne des consommations alimentaires selon les heures et les jours. Le croisement de trois plages horaires quotidiennes et de trois types de journées aboutit à une typologie de 9 types de repas.

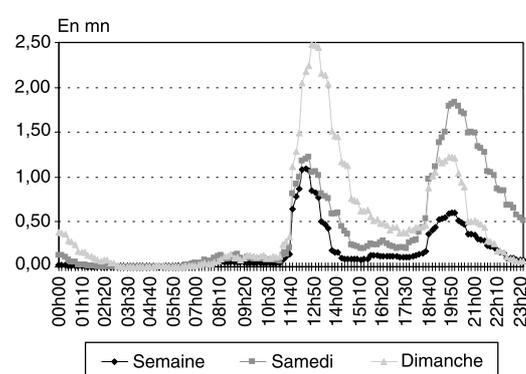
Les mêmes plages horaires ont été utilisées pour l'analyse des repas selon le lieu ou le type de convives, bien que les repas de sociabilité soient, en moyenne, plus longs et les repas sur le lieu de travail, en moyenne, plus courts que les autres. Cela permet de comparer les consommations alimentaires, et d'étudier d'éventuelles substitutions (de lieu ou de type de

Graphique A
Distribution des horaires de consommation alimentaire en 1986 et en 1998



Lecture : en ordonnée figure le temps consacré aux consommations alimentaires, en minutes, selon l'année d'enquête ; en abscisse les heures du jour, par tranches de 10 mn. De 20 h 20 à 20 h 30, les Français consacraient en moyenne 3,02 mn aux repas en 1986, ils y consacrent 3,55 mn en 1998. Source : enquête *Emploi du temps* 1985-1986 et 1998-1999, Insee.

Graphique B
Horaires de la sociabilité alimentaire selon les jours de la semaine en 1998



Lecture : en ordonnée figure le temps consacré à la sociabilité alimentaire en minutes, selon le jour de la semaine ; en abscisse les heures du jour, par tranches de 10 mn. En 1998, de 20 h 20 à 20 h 30, les Français consacrent en moyenne 0,60 mn à la sociabilité alimentaire un jour de semaine, 1,83 mn un samedi et 1,21 mn un dimanche. Source : enquête *Emploi du temps* 1998-1999, Insee.

supérieures en 1998 à celles de la sociabilité alimentaire chez soi.

Que signifie l'accroissement des différences dues à l'âge et à l'habitat pour la sociabilité alimentaire chez soi, et le déclin des autres différenciations, chez soi et en dehors ? Il est nécessaire, pour répondre à cette question, de conduire à la fois une analyse transversale et

longitudinale. Les modèles de sociabilité se différencient-ils de la même façon en 1986 et 1998, c'est-à-dire suivant une analyse transversale des pratiques ? L'évolution, longitudinale, des pratiques résulte-t-elle d'un affaiblissement ou d'un renforcement des clivages que déterminent ces modèles ? La standardisation des pratiques permet-elle de conclure à une homogénéisation des modèles de sociabilité alimentaire ?

Encadré 2

L'IMPACT DU CHANGEMENT DE PROTOCOLE D'ENQUÊTE

Les résultats présentés sont issus des carnets d'emploi du temps, tenus par les individus interrogés durant une journée tirée au hasard. On dispose de 16 051 carnets en 1986, et de 15 441 en 1998. Il a fallu minimiser les effets du changement de méthode d'enquête.

1. Dans chaque ménage interrogé en 1986, un individu tiré au sort et son conjoint éventuel devaient tenir le carnet d'emploi du temps ; en 1998, l'ensemble des individus du ménage, âgés de plus de 15 ans, devaient tenir un carnet. Un coefficient de redressement a permis d'assurer à chaque échantillon une bonne représentativité de l'ensemble de la population.

2. La nomenclature des consommations alimentaires, moins détaillée en 1998 qu'en 1986, ne permet pas de distinguer les invitations chez autrui et les consommations au café ou au restaurant. Toute analyse de la circulation entre les individus des invitations à domicile est donc impossible. Afin de pallier ce défaut, la nomenclature a été modifiée sur la base des critères de lieu et de commensalité retenus en 1998 :

- commensalité (type de convives) : seul/avec au moins un membre du groupe domestique/avec au moins une personne hors ménage (sans que l'on sache s'il s'agit de collègues de travail, de parents ou d'amis),
- lieu : chez soi/lieu de travail/autres consommations hors de chez soi (y compris le domicile d'autres ménages) .

La nomenclature de lieux est adaptée aux salariés travaillant hors de chez eux. Mais elle porte sur le lieu, et non sur le contexte du repas. Elle ne permet pas d'isoler les repas avec des collègues de travail pris chez soi dans le cas des agriculteurs par exemple.

3. Les carnets portent sur les activités de plus de cinq minutes en 1986, de plus de 10 minutes en 1998. Des tests ont montré qu'en 1986, la répartition horaire des consommations alimentaires de plus de 10 minutes est la même que celle des consommations de plus de cinq minutes. Le changement de la durée minimale des activités enregistrées n'introduit pas de biais dans la mesure des horaires et des temps moyens par jour.

Il interdit, en revanche, toute comparaison de type fréquence (probabilité qu'une activité soit observée au cours d'une journée tirée au hasard)/durée des

activités (le jour où elles sont observées) : il est impossible de savoir si les cadres compensent des invitations plus rares par une durée plus longue de chaque invitation.

En effet, le changement de protocole diminue mécaniquement la fréquence de chaque activité et augmente la durée par activité. Ces deux variations de sens contraire se compensent dans les temps moyens par jour. Aussi l'analyse des modèles de sociabilité en termes de fréquences et de durées des rencontres a dû être abandonnée au profit des temps moyens par jour, indicateur plus robuste.

Étudier les modèles de sociabilité à partir de carnets d'emploi du temps présente, cependant, deux avantages. La plupart des enquêtes sur la sociabilité alimentaire (par exemple Paradeise, 1980 ; Forsé, 1993) utilisent des tranches de fréquence. Ces données déclaratives sont soumises à des erreurs de mesure, qui tiennent aux oublis, mais également aux représentations implicites que les enquêtés se font de ce que doit être une invitation par exemple (Larmet, 1998). Le premier avantage des temps de sociabilité alimentaire issus de l'enquête *Emploi du temps* est d'être objectif : la définition de la pratique (par exemple, prendre un repas chez soi à telle heure avec une personne extérieure au ménage) et sa mesure, via le carnet d'emploi du temps, sont fixées pour tous.

Le second avantage à utiliser des carnets d'emploi du temps et non des fréquences déclarées, est de pouvoir observer les activités auxquelles le temps de sociabilité alimentaire se substitue. L'évolution des pratiques de sociabilité alimentaire de certaines catégories de population n'aurait pu être comprise sans la mesure, dans la même enquête, de leur temps de travail professionnel, de travail domestique, de sociabilité non alimentaire, chez soi ou en dehors. Ces activités ont permis de restituer la cohérence des modes de vie dans leur globalité.

En raison du protocole d'enquête, les activités de faible durée moyenne sont sans doute sous-estimées. De plus, les temps analysés concernent les activités déclarées comme principales, et non les consommations alimentaires secondaires, se déroulant en même temps qu'une autre activité principale. Il est donc possible de raisonner en termes de substitution entre activités principales.

L'intégration sociale par la sociabilité alimentaire : surtout les plus jeunes et les personnes seules

La position dans le cycle de vie est le plus important déterminant de la commensalité. Le ménage est un élément important de l'intégration sociale, et cela se manifeste notamment par la prise des repas en commun. La sociabilité alimentaire est-elle un complément ou un substitut de cette intégration interne du ménage ?

La progression conjointe des repas hors domicile, et des repas avec des personnes extérieures au ménage, invite à séparer nettement deux effets : l'orientation des repas vers le domicile, et

son orientation vers le ménage. On peut manger avec son conjoint ou ses enfants chez soi (48,1 % du temps total des repas en 1998, - 6,5 % par rapport à 1986) ou en dehors (1,6 % en 1998, + 0,8 % par rapport à 1986) ; de même la sociabilité alimentaire peut avoir lieu chez soi (11,0 % en 1998, + 2,4 % par rapport à 1986) ou en dehors (16,5 % en 1998, - 0,8 % par rapport à 1986). Le repas à domicile avec les membres du ménage reste, en moyenne, le type de repas le plus courant. Mais ce sont les repas mixtes, chez soi avec invités, ou hors domicile avec conjoints et enfants, qui prennent plus d'importance. Ainsi domicile et ménage sont des critères de différenciation des repas de moins en moins synonymes.

Encadré 3

MODÉLISATION DES TEMPS MOYENS DE SOCIABILITÉ ALIMENTAIRE

On utilise des régressions linéaires, permettant de raisonner toutes choses égales par ailleurs, pour étudier les emplois du temps spécifiques des groupes sociaux, ventilés selon cinq dimensions : type de ménage, sexe, âge, type d'habitat, catégorie socioprofessionnelle. Les temps sociaux sont fortement interdépendants : les temps consacrés aux différentes activités (travail professionnel, travail domestique et soins aux tiers, loisirs seuls ou en famille) se substituent à la sociabilité ; mais ils traduisent aussi des modes de vie qui conditionnent l'importance de la sociabilité et ses formes. Les régressions ont été estimées pour l'ensemble de l'échantillon des carnets d'emploi du temps, quels que soient le jour et la plage horaire, puis pour chacune des neuf plages horaires de la typologie des consommations alimentaires. La comparaison des neuf coefficients estimés (et donc, des temps moyens au cours de ces plages horaires) permet de visualiser le rythme de la sociabilité alimentaire.

Les individus interrogés en 1986 et 1998 ne sont pas les mêmes. Les variations des emplois du temps ne peuvent donc être comparées qu'au niveau des groupes sociaux, à partir d'un fichier empilant les enquêtes 1986 et 1998. Les temps de sociabilité alimentaire sont modélisés comme une fonction linéaire :

- d'une constante,
- d'un paramètre de tendance qui décrit la variation moyenne entre 1986 et 1998,
- d'un ensemble de variables indicatrices pour les caractéristiques socio-démographiques des individus observés en 1986,
- d'un ensemble de variables indicatrices pour les caractéristiques socio-démographiques des individus observés en 1998,
- d'un terme d'erreur, correspondant à des idiosyncrasies individuelles.

La régression est pondérée par le coefficient de redressement propre à chaque individu (cf. encadré 2).

Au lieu de choisir des modalités de référence dans chaque dimension (sexe, âge, etc.), la régression est estimée en imposant que la somme des coefficients de chaque dimension, pondérée par le poids démographique (redressé) du groupe considéré, soit nulle. Cette méthode est mathématiquement équivalente au choix d'une modalité de référence. Mais la constante du modèle est alors une estimation du temps moyen observé en 1986. En 1986 et en 1998, les coefficients estimés pour chaque dimension décrivent alors un écart par rapport à la moyenne.

Le test de Fisher mesurant la significativité des dimensions (tous les coefficients associés aux tranches d'âge, aux catégories sociales, etc., sont-ils simultanément nuls ?) est effectué à partir de la régression estimée sur le fichier empilant les enquêtes 1986 et 1998.

Les variations entre 1986 et 1998 sont calculées en faisant la différence :

coefficient 1998 - coefficient 1986.

La significativité des variations ainsi calculées est la probabilité que :

coefficient 1998 = coefficient 1986.

Les résultats des tests de significativité des dimensions sont présentés dans le tableau 1. Dans les tableaux 2-A et 2-B, les deux premières colonnes correspondent aux coefficients estimés, la troisième aux variations calculées par différence.

Les données du questionnaire portant sur les échanges déclarés d'invitations entre ménages ont été utilisées en appoint : le solde des invitations a été modélisé par une régression linéaire. On a également eu recours aux jugements de valeurs à propos de la cuisine ordinaire et de la cuisine de réception recueillis dans le questionnaire. La probabilité de déclarer que la cuisine ordinaire/de réception est « une tâche agréable » a été modélisée par un modèle *logit*.

Vivre en couple ou non renvoie plus au type de convives qu'au lieu des repas : aussi bien à domicile qu'en dehors, en 1998, ce sont les personnes vivant en couple qui mangent le plus en famille. La présence d'enfants, elle, renvoie plutôt au lieu des repas. Elle favorise les repas à domicile : ainsi les adultes en couple sans enfant passent plus de temps que les adultes en couple avec enfant à manger hors de chez eux. La présence d'enfants dans le ménage tend à davantage circonscrire les activités au périmètre du domicile (Bonnin, 1991) : la localisation des repas se conforme à cette tendance.

N'ayant au contraire ni enfant, ni conjoint partageant le même logement, les personnes seules (célibataires, divorcées, veuves) ont des pratiques de sociabilité alimentaire opposées à celles des adultes en couple avec enfant. Les personnes seules vont plutôt chercher leurs convives du côté de leur réseau d'amitié et de parenté. Ainsi, en 1998, elles consacrent 53 mn par jour à la sociabilité alimentaire, alors que les adultes en couple avec enfants n'y consacrent que 30 mn (cf. tableau 2-A et 2-B). La sociabilité alimentaire des personnes seules est également la plus orientée vers l'extérieur : 37 mn en moyenne par jour, contre seulement 16 mn pour les adultes en couple avec enfant

(cf. tableau 2-B). Les adultes vivant en couple sans enfant, ou en ménage monoparental, occupent une situation intermédiaire. En l'absence de conjoint ou d'enfant, le repas de sociabilité tend à se substituer au repas avec les membres du ménage pour assurer l'intégration sociale des personnes seules.

À situation familiale égale, le degré d'ouverture du ménage à la sociabilité alimentaire varie selon l'âge. Les repas pris seuls, avec le conjoint ou avec les enfants, occupent plus de temps pour les personnes âgées que pour les plus jeunes. À l'inverse, la durée consacrée aux repas de sociabilité hors travail atteint son maximum avant 35 ans (5). Ce déclin de la sociabilité avec l'âge a été attribué au repli sur soi et sur la sphère domestique. Cependant, « *la baisse de la sociabilité des personnes âgées est moins à rechercher dans une rigidité comportementale due à la vieillesse, 'une mort sociale', (les seniors seraient moins ouverts, moins à la recherche de contacts) que dans la réduction*

5. Ainsi les 15-24 ans consacrent, en 1998, 16 mn par jour aux repas seuls chez soi, 46 aux repas en famille à domicile, alors que les 75 ans et plus y consacrent respectivement 32 et 79 mn. Mais les 15-24 ans consacrent 45 mn à la sociabilité alimentaire (chez soi et en dehors), contre seulement 15 pour les 75 ans et plus.

Tableau 1
L'impact des facteurs de différenciation de la sociabilité alimentaire

A - Sociabilité alimentaire hors de chez soi

	1986		1998	
	Valeur du ratio	Probabilité de l'hypothèse nulle (en %)	Valeur du ratio	Probabilité de l'hypothèse nulle (en %)
Âge	59,1	0,01	33,3	0,01
Situation de famille	90,5	0,01	50,1	0,01
Sexe	70,5	0,01	15,4	0,01
Catégorie sociale	8,9	0,01	11,6	0,01
Type d'habitat	3,5	0,70	1,5	21,21

B - Sociabilité alimentaire chez soi

	1986		1998	
	Valeur du ratio	Probabilité de l'hypothèse nulle (en %)	Valeur du ratio	Probabilité de l'hypothèse nulle (en %)
Âge	0,8	54,05	5,8	0,01
Situation de famille	11,3	0,01	2,2	6,84
Sexe	5,2	2,26	2,7	10,03
Catégorie sociale	2,7	1,31	2,9	0,87
Type d'habitat	5,2	0,04	16,5	0,01

Lecture : plus le ratio de Fisher est élevé, plus le facteur concerné entraîne une forte différenciation des pratiques de sociabilité : la sociabilité alimentaire chez soi est beaucoup moins sensible à la situation de famille en 1998 qu'en 1986, elle est en revanche beaucoup plus sensible au type d'habitat.

Champ : ensemble des carnets d'emploi du temps individuels.

Source : enquêtes Emploi du temps 1985-1986 et 1998-1999, Insee.

prosaïque du champ de leurs contacts potentiels », au fil des décès des membres de la parenté et du réseau d'amitié, et de la cessation d'activité professionnelle (Blanpain et Pan Ké Shon, 1999). L'importance des repas seuls, et des repas avec le conjoint ou les enfants, en sont les conséquences. Par rapport à la sociabilité, l'intégration par le regroupement du ménage fait alors figure d'intégration par défaut.

Dans les couples avec enfants, repas en famille et repas de sociabilité augmentent conjointement

La présence d'enfants au domicile conduit à y réorienter une partie de la vie sociale. Ainsi la progression, entre 1986 et 1998, de la sociabilité alimentaire des adultes en couple avec enfant est due en grande partie aux invitations chez soi (cf. tableau 2-A). Cela est moins vrai pour les adultes vivant en ménage monoparental. Mais

ces personnes ont, en 1986 comme en 1998, le niveau le plus élevé de sociabilité alimentaire chez soi : orientation vers le domicile, liée aux enfants, et recherche de sociabilité, liée à l'absence de conjoint, semblent alors se combiner (cf. tableau 2-A).

C'est dans les couples que le temps de repas avec le ménage, en présence ou non de personnes extérieures, augmente le plus, et que les repas seuls prennent le moins d'importance (6). Cette progression conjointe des repas en famille

6. C'est le cas par exemple des adultes vivant en couple, et avec des enfants : entre 1986 et 1998, leur temps de repas en famille à domicile passe de 1 h 19 mn à 1 h 22 mn, alors qu'en moyenne, les repas en famille diminuent de deux minutes dans l'ensemble de la population. Les repas de sociabilité, chez soi ou en dehors, progressent eux de 24 à 30 mn (cf. tableau 2) : cette augmentation de 6 mn est proche de l'augmentation moyenne (5 mn). Le temps de repas seul s'accroît certes de 10 à 14 mn, mais augmente en moyenne de 6 mn pour l'ensemble des individus, toutes situations familiales confondues.

Tableau 2
La sociabilité alimentaire, chez soi et en dehors (en moyenne par jour)

A - Chez soi

En mn par jour

	1986	1998	Variation 1998/1986
15-24 ans	0	0	1
25-34 ans	1	1	0
35-44 ans	0	0	0
45-54 ans	- 1	1	1
55-64 ans	1	3***	2*
65-74 ans	0	- 2**	- 2
75 ans et plus	- 2	- 5***	- 3*
Enfants de plus de 15 ans, autre (1)	- 4***	- 1	3**
Personne seule	2*	2**	0
Famille monoparentale	5***	2	- 3
Couple sans enfant	3***	0	- 3***
Couple avec enfant	- 1	0	0
Homme	- 1**	- 1	0
Femme	1**	1	0
Agriculteurs	- 1	2	3
Artisans, commerçants	0	- 3*	- 4
Cadres	4***	- 3**	- 7***
Professions intermédiaires	1	1	0
Employés	- 1	- 2**	- 1
Ouvriers	- 2*	0	1
Inactifs	0	1**	1
Communes rurales	1*	3***	2***
Maison (ville de province)	1**	1	0
Immeuble (ville de province)	- 2***	- 4***	- 2**
Maison (région parisienne)	2	0	- 2
Immeuble (région parisienne)	- 1	- 2*	0
Ensemble	10***	14 (2)	4***

1. Les éventuels ascendants ou autres parents de la personne de référence, minoritaires (moins de 1 % de l'effectif interrogé), ont été regroupés avec les enfants de 15 ans et plus vivant chez leurs parents.

2. Ce chiffre, qui n'est pas un paramètre du modèle, est calculé de la façon suivante : moyenne 1998 = moyenne 1986 + variation 1998/1986 (cf. encadré 3).

et des repas entre amis est indépendante de la présence d'enfants. Elle tend à accroître le temps de présence simultanée des conjoints, et traduit peut-être une volonté de resserrer les liens entre partenaires d'un couple constitué, en réaction contre la progression des divorces depuis 20 ans. La progression des repas seuls, dans les couples, ne semble en tous cas pas correspondre à une désaffection à l'égard des repas réunissant les conjoints.

La sociabilité alimentaire des personnes seules n'a pas augmenté entre 1986 et 1998, alors que leur temps de repas seul a le plus progressé (7). À âge égal, ces personnes sont plus souvent que

dix ans auparavant des divorcés ou des veufs. Leur sociabilité, moins intense que celle des célibataires jamais mariés, est plus centrée sur le domicile (8). Cela explique à la fois la stagnation de la sociabilité alimentaire, la montée de l'isolement lors des repas, et le transfert de socia-

7. Leur temps de repas seul a progressé de 59 mn à 1 h 08 mn, mais les repas avec amis et parents se sont seulement maintenus (54 mn en 1986, 53 mn en 1998), alors qu'ils progressaient en moyenne de 5 mn pour l'ensemble de la population.

8. De 1986 à 1998, la part du temps de sociabilité dans le temps libre des personnes seules est passée de 59 % à 52 %, celle des activités hors de chez soi de 46 % à 40 %. Les données du questionnaire de 1998 confirment que, parmi les ménages de personnes seules, les divorcés et les veufs, en particulier les femmes, invitent plus chez soi que les célibataires jamais mariés.

Tableau 2 (suite)

B - Hors de chez soi

En mn par jour

	1986	1998	Variation 98/86
15-24 ans	11***	8***	- 3*
25-34 ans	11***	8***	- 3**
35-44 ans	3***	6***	3*
45-54 ans	- 3***	- 2*	1
55-64 ans	- 8***	- 6***	2
65-74 ans	- 16***	- 12***	4**
75 ans et plus	- 19***	- 16***	3
Enfants de plus de 15 ans, autre (1)	- 6***	- 2	5**
Personne seule	21***	15***	- 7***
Famille monoparentale	1	0	- 1
Couple sans enfant	3***	2*	- 1
Couple avec enfant	- 6***	- 6***	0
Homme	4***	2***	- 2***
Femme	- 4***	- 2***	2***
Agriculteurs	- 1	- 1	0
Artisans, commerçants	0	- 1	0
Cadres	12***	12***	0
Professions intermédiaires	4***	4***	0
Employés	0	0	- 1
Ouvriers	- 3***	- 2*	1
Inactifs	- 1*	- 2***	- 1
Communes rurales	- 1	- 1	0
Maison (ville de province)	- 1	0	1
Immeuble (ville de province)	2***	- 1	- 3***
Maison (région parisienne)	- 4*	- 1	3
Immeuble (région parisienne)	1	2**	2
Ensemble	21***	22(2)	1*

1. Les éventuels ascendants ou autres parents de la personne de référence, minoritaires (moins de 1 % de l'effectif interrogé), ont été regroupés avec les enfants de 15 ans et plus vivant chez leurs parents.
2. Ce chiffre, qui n'est pas un paramètre du modèle, est calculé de la façon suivante : moyenne 1998 = moyenne 1986 + variation 1998/1986 (cf. encadré 3).

Lecture : les régressions sont estimées par moindres carrés ordinaires. Les résultats sont arrondis à la minute la plus proche. *** : significatif au seuil de 1 % ; ** : significatif au seuil de 5 % ; * : significatif au seuil de 10 %. Les tests sur les coefficients 1986 et 1998 sont des tests de Student, les tests sur la différence entre ces coefficients sont des tests de Fisher. L'arrondi à la minute la plus proche peut entraîner des différences entre la somme de deux paramètres et le total.

En 1986, les Français consacraient en moyenne 10 minutes par jour à la sociabilité alimentaire chez soi. Cette moyenne a progressé de quatre minutes en 1998. Par rapport à la moyenne de 1986, les cadres consacraient quatre minutes de plus par jour à la sociabilité alimentaire chez soi, soit un temps absolu de $10 + 4 = 14$ minutes. Par rapport à la moyenne de 1998, les cadres y consacrent 3 minutes de moins par jour, soit un temps absolu de $10 + 4 - 3 = 11$ minutes. Par rapport à l'augmentation moyenne de 4 minutes entre 1986 et 1998, la sociabilité alimentaire des cadres chez eux a diminué de 7 minutes, soit une diminution absolue de $4 - 7 = -3$ minutes.

Champ : ensemble des carnets d'emploi du temps individuels.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1985-1986 et 1998-1999.

bilité alimentaire des personnes seules du dehors (- 6 mn) au domicile (+ 5 mn) (cf. tableau 2).

Les jeunes adultes vivant chez leurs parents prennent plus de repas avec leurs amis

Les enfants (9) de 15 ans et plus vivant chez leurs parents (les enfants plus jeunes n'étant pas interrogés par l'enquête) prennent de moins en moins de repas en compagnie de leurs parents. Ceci atteste une modification de la teneur des relations entre parents et enfants. Au domicile familial, les enfants, en particulier ceux de 15 ans et plus, ont acquis plus d'autonomie. 56 % des étudiants interrogés par Cichelli et Erlich (2000) s'estiment traités en adultes, et seulement 26 % se plaignent du contraire. Lorsqu'ils vivent chez leurs parents, les étudiants déclarent qu'ils jouissent d'une grande liberté de mouvement au sein du ménage, et que leurs parents respectent leurs territoires. « *La plus grande liberté de sorties et de visites accordée aux jeunes d'aujourd'hui n'explique pas qu'ils partent plus tard qu'il y a dix ans. En revanche, une meilleure compréhension entre parents et enfants et une solidarité accrue par la crise économique pourraient rendre compte de la prolongation de la cohabitation chez les parents* » (Bozon et Villeneuve-Gokalp, 1994). Cette autonomie accrue des enfants vivant chez leurs parents se traduit par de fortes augmentations des temps de repas au domicile seuls, ou de repas avec des amis (10) (tableau 2-A). L'importance, plus réduite que par le passé, des repas partagés par les parents et leurs grands enfants ne signifie pas une dégradation de leurs relations. Elle traduit plutôt une modification de leurs modalités, permettant aux enfants une plus grande appropriation du domicile. L'assouplissement du contrôle parental permet aussi le fort développement de la sociabilité alimentaire hors domicile des enfants de 15 ans et plus vivant chez leurs parents. Ceci confirme ce que Galland avait déjà observé à propos des jeunes vivant seuls : « *pour les jeunes, intégration sociale et intégration familiale tendent aujourd'hui à se dissocier* » (Galland, 1993).

Le repas des jeunes chez les parents : une transition vers l'indépendance

Mais les évolutions de la sociabilité alimentaire observées reposent sur la définition du ménage, ensemble des individus occupant un même logement. Les limites du ménage auquel se

rattachent les jeunes adultes sont floues, dans la mesure où partage du même logement et solidarité économique des membres du ménage ne vont pas forcément de pair. Certains jeunes résident chez leurs parents et n'en sont jamais partis (jeunes « cohabitants »). À l'opposé, d'autres habitent un logement personnel et le payent eux-mêmes (jeunes « décohabitants »). Il existe enfin des situations intermédiaires entre ces extrêmes : résider chez ses parents, mais s'en absenter plus de trois jours par semaine, pour aller chez des amis, un partenaire amoureux ou un autre parent ; être revenu chez ses parents après un premier départ ; occuper un logement personnel payé par les parents. Ces positions intermédiaires au regard du logement concernent 27 % des hommes et des femmes de 19 à 24 ans (Villeneuve-Gokalp, 2000). Si l'âge auquel les jeunes quittent le logement de leurs parents pour la première fois est stable, celui auquel ils accèdent au premier logement indépendant est de plus en plus tardif (Galland, 2000). L'enquête *Emploi du temps* considère ceux qui occupent un logement personnel comme des ménages indépendants, car ils occupent un logement séparé de celui des parents. Mais même ces « décohabitants » retournent fréquemment chez leurs parents. Ainsi, parmi les étudiants, 31 % y retournent dormir et 43 % déclarent les voir au moins une fois par semaine (Grignon, 1998).

D'une enquête à l'autre, la sociabilité alimentaire des moins de 25 ans s'est très légèrement déplacée de l'extérieur vers le domicile (qu'il s'agisse de leur propre domicile ou de celui de leurs parents) : 2 mn de moins au dehors, 5 de plus chez soi (cf. tableau 2). Cette évolution résulte de celle des relations avec les parents : une plus forte appropriation du domicile des parents lorsque les jeunes adultes vivent chez ces derniers, ou la mise à profit d'un logement personnel souvent financé avec leur aide.

Lorsqu'ils disposent de leur propre logement, les retours fréquents des jeunes chez leurs parents se traduisent par une augmentation de la sociabilité alimentaire de ceux-ci au domicile : c'est le cas entre 55 et 64 ans (cf. tableau 2-A). Par la suite, la stabilisation de la vie en couple et la naissance des enfants viennent renforcer cette

9. Ici le terme d'enfant ne désigne pas une catégorie d'âge, mais un lien généalogique.

10. Alors que les repas en compagnie des parents ont diminué de 1 h 16 mn à 1 h 10 mn, les repas avec des amis chez les parents ont progressé de 6 à 14 mn, et les repas seuls de 13 à 21 mn.

tendance, de sorte que cette tranche d'âge représente la période du cycle de vie où les parents et leurs enfants ayant décohabité se voient le plus fréquemment (Blanpain et Pan Ké Shon, 1999).

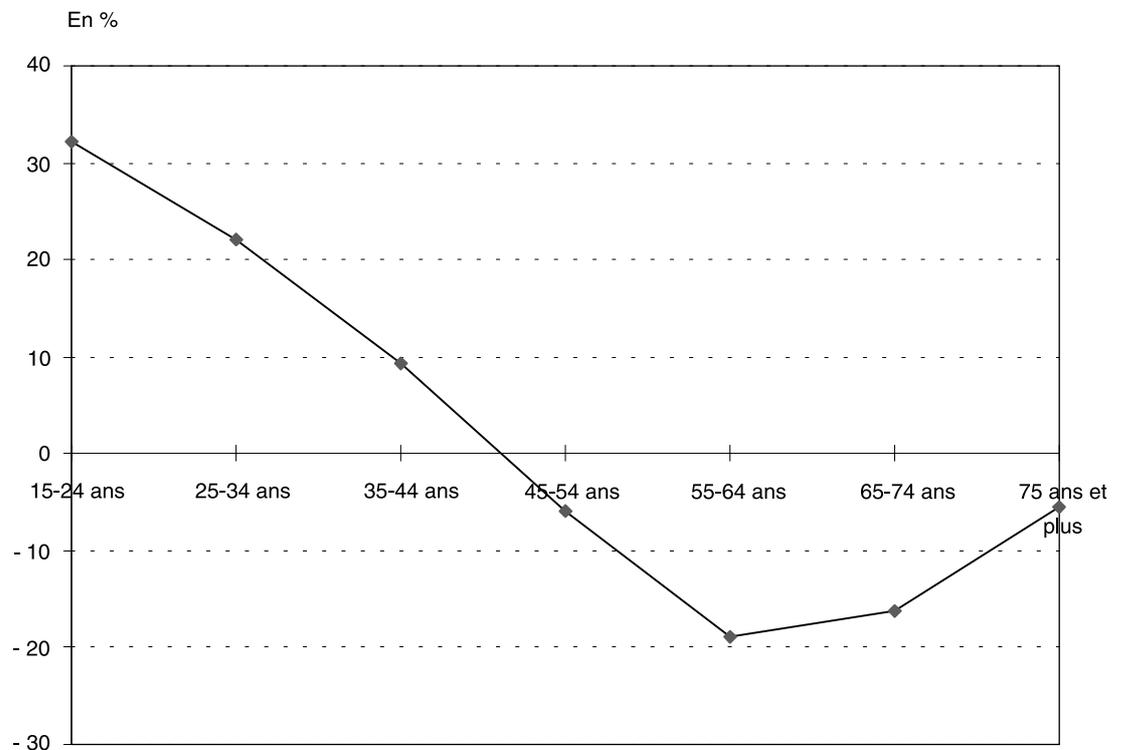
Dans le cas des 15-24 ans, les étapes de l'entrée dans la vie adulte ne sont plus aussi synchronisées qu'autrefois. Cela brouille les contours du ménage de rattachement, en termes de logement. La sociabilité alimentaire, via le partage des repas avec amis et parents, révèle au contraire la multiplicité des ménages de rattachement, à cet âge de la vie. Ainsi apparaît un rôle spécifique de l'intégration par la sociabilité alimentaire : pour les jeunes, elle assure une transition entre les repas en famille dans le couple de leurs parents, et les débuts de leur propre couple. L'importance de la sociabilité alimentaire des jeunes n'est pas nouvelle, mais ils la mettent en œuvre désormais plus souvent au domicile de leurs parents, quand ils y habitent encore, et dans le cadre d'une solidarité renforcée entre parents et enfants, quand ils ont fondé leur propre foyer.

La diminution de la sociabilité alimentaire hors domicile des moins de 25 ans et des personnes seules peut paraître contradictoire avec l'importance accrue de leurs invitations chez autrui. Elle suggère que cette augmentation est compensée, et au-delà, par une plus forte diminution des invitations au restaurant et au café. Cette interprétation est renforcée par les données du questionnaire. En effet, le questionnaire de l'enquête demande, pour l'ensemble du ménage, la fréquence des invitations, chez soi et chez autrui, au sein de la parenté. Cela permet d'identifier les catégories de ménage qui, en moyenne, invitent plus qu'elles ne sont invitées (11). Toutes choses égales par ailleurs, les 55-64 ans (12) offrent plus d'invitations qu'ils n'en reçoivent des membres de leur parenté, à l'inverse des plus jeunes (cf. graphique I).

11. On utilise à cet effet le solde des fréquences d'invitations (déclarées) chez soi diminué des invitations chez autrui, rapporté au total d'invitations chez soi et chez autrui.

12. Il s'agit ici de l'âge de la personne de référence du ménage, et non de l'âge de l'individu interrogé.

Graphique I
Solde relatif des invitations entre ménages parents, en fonction de l'âge de la personne de référence



Lecture : en ordonnée figure le solde relatif des invitations : (invitations chez autrui - invitations chez soi)/total des invitations ; en abscisse l'âge de la personne de référence du ménage.

Les invitations chez des parents des 15-24 ans excèdent les invitations qu'ils offrent chez eux, dans une proportion de 32 % des invitations auxquelles ils participent ; au contraire, les invitations chez des parents des 55-64 ans sont inférieures aux invitations qu'ils offrent chez eux dans une proportion de 18 % des invitations auxquelles ils participent.

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

Retraites et pré-retraites libèrent du temps et favorisent cette sociabilité entre les parents et les enfants : c'est en effet dans la tranche d'âge des 55-64 ans que le temps de travail a le plus fortement diminué (- 26 mn entre 1986 et 1998). L'augmentation des invitations des enfants chez leurs parents, lorsque ceux-ci atteignent l'âge de la retraite, résulte du développement des diverses formes de cessation d'activité professionnelle, et de l'accentuation des solidarités entre générations, au cours des deux dernières décennies.

La sociabilité alimentaire des plus âgés se tourne vers l'extérieur

Les différences d'âge jouent davantage sur la localisation des repas que sur la nature des convives. En 1998 comme en 1986, ce sont les moins de 35 ans qui mangent le plus à l'extérieur, en compagnie seulement d'autres membres du foyer, ou avec des amis ou des parents. Les repas à domicile sont au contraire le fait des plus âgés : ce sont les 55-64 ans qui reçoivent le plus, alors que les plus de 75 ans privilégient les repas restreints au ménage.

Cependant les différences des lieux de sociabilité alimentaire avec l'âge se sont atténuées entre 1986 et 1998. Cela résulte en partie d'une plus grande solidarité entre générations et de l'autonomie plus affirmée des plus jeunes. Cela s'explique également par une sociabilité des plus âgés davantage tournée vers l'extérieur (13). Au-delà de 65 ans, le temps consacré à ces repas augmente moins que la moyenne chez soi, mais plus que la moyenne à l'extérieur (cf. tableau 2). En 1986, 76 % du temps passé par les 15-24 ans à manger entre amis se déroulait au dehors ; en 1998 cette part n'est plus que de 66 %. Elle passe au contraire de 17 % à 37 % au-delà de 75 ans, et même de 47 % à 54 % pour les 55-64 ans, alors que c'est pour cette classe d'âge que les invitations à domicile ont pris le plus d'ampleur. Au total, la sociabilité alimentaire des moins de 35 ans, qui était déjà intense, augmente peu, alors qu'au-delà de 35 ans elle s'intensifie. L'intégration des personnes âgées à l'ensemble de la société, via les repas avec les membres de la parenté et les amis se renforce, même si l'intégration via les repas rassemblant le ménage domine toujours.

Les modes d'intégration sociale au travers des repas se modifient : stagnation, ou faible progression, des repas de sociabilité pour les personnes seules et les plus jeunes ; progression

des repas de sociabilité, et des repas rassemblant le ménage, pour les adultes vivant en couple avec enfant, et pour les plus de 65 ans ; effacement du repas avec les parents au profit des repas entre amis pour les enfants de 15 ans et plus. La « déstructuration » des repas qu'illustre le nombre accru de repas seuls, non compensé par le développement des repas collectifs, ne vaut que pour les personnes seules, et les moins de 35 ans. Mais ce sont justement eux qui consacrent le plus de temps aux repas de sociabilité, en 1986 comme en 1998. Pour les autres individus, la croissance des repas seuls va de pair avec celle des repas de sociabilité, qui contribuent de plus en plus à nouer des relations entre les ménages.

Sociabilité populaire et sociabilité bourgeoise

Le modèle de sociabilité alimentaire des actifs varie selon leur catégorie sociale, sous l'effet des contraintes professionnelles, mais aussi de leur mode de vie. Il convient de distinguer les catégories dont le temps de travail, plus long que la moyenne, augmente de 1986 à 1998, de celles dont le temps de travail diminue. Dans les premières, on trouve les agriculteurs, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les cadres et professions intellectuelles supérieures, dans les secondes, les autres salariés.

Par le type de convive et le lieu du repas, les cadres s'opposent en 1986 aux classes populaires, agriculteurs et ouvriers : plus de repas avec des personnes extérieures au ménage, chez soi et en dehors, mais également plus de repas hors domicile avec les membres du ménage. Ces différences tiennent à la fois aux revenus et au niveau de diplôme plus élevé des cadres : de fréquents repas au restaurant nécessitent de hauts revenus, et les diplômés de l'enseignement supérieur ont un réseau de sociabilité plus étendu. Elles tiennent aussi à un mode de vie qui incite les cadres à privilégier loisirs et pratiques culturelles à l'extérieur du domicile et à préférer l'achat de services à la production domestique des repas.

Dans les classes populaires, les temps passés au domicile et en famille sont au contraire investis de valeurs positives. Ce sont les ouvriers et sur-

13. Cette orientation vers l'extérieur, qui recouvre des activités très diverses (visites chez les parents, participation à des clubs de troisième âge), s'est accentuée d'une enquête à l'autre.

tout les agriculteurs qui consacraient en 1986 le plus de temps aux repas en famille et au domicile. Depuis les années 1960, la forte progression de l'activité salariée des femmes d'agriculteurs en dehors de l'exploitation a remis en cause l'identité passée entre ménage et groupe de travail. Cependant l'attachement à la famille demeurait, en 1986, une valeur caractéristique du mode de vie des agriculteurs.

La sociabilité des ouvriers était, elle aussi, centrée sur le foyer et son voisinage (Hoggart, 1970). Les repas étaient un moment réservé au seul ménage, comme l'avait montré Halbwachs au début du XX^e siècle, et confirmé Paradeise plus tard (Halbwachs, 1912 ; Paradeise 1980). En plus des difficiles conditions de logement et du faible niveau de revenu, une certaine réserve (le « quant-à-soi » des quartiers ouvriers) incitait à limiter l'accès des repas de famille à domicile à « ceux qui sont quelque chose pour nous », c'est-à-dire quelques membres de la parenté proche (Hoggart, 1970).

L'effet de la catégorie sociale s'est modifié

L'évolution, entre 1986 et 1998 de la sociabilité alimentaire marque une rupture par rapport à ces clivages. À domicile, elle a augmenté pour les agriculteurs et les ouvriers (+ 8 et + 5 mn respectivement), alors qu'elle a diminué pour les cadres (- 3 mn), contribuant à resserrer l'écart entre ces catégories (cf. tableau 2-A). Hors domicile, la différenciation se maintient sous l'effet d'une progression faible et uniformément répartie entre toutes les catégories sociales (de l'ordre d'une minute, cf. tableau 2-B). De 1986 à 1998, les positions de chaque catégorie sociale se sont modifiées, bien que les différenciations mesurées globalement par le test de Fisher soient demeurées inchangées.

La substitution, dans les classes populaires, de la sociabilité alimentaire aux repas en famille résulte-t-elle de la diffusion verticale du modèle de sociabilité des cadres, ou plutôt de l'adaptation des modes de vie à l'évolution des contraintes professionnelles ? L'amélioration des conditions de logement a sans doute beaucoup contribué à faire reculer le rôle des repas comme seul havre de privauté des familles ouvrières, tandis que le recul du temps de travail (- 19 mn par jour pour les ouvriers ayant un emploi, entre 1986 et 1998) a permis aux ouvriers d'investir une partie croissante de leur temps libre dans la sociabilité, et la vie à domicile. Loin d'adopter

le comportement des cadres supérieurs, les ouvriers utilisent leur surcroît de temps libre en confirmant leur préférence pour une sociabilité centrée sur le domicile. Au contraire l'augmentation du temps de travail des cadres entre 1986 et 1998, (+ 20 mn par jour en moyenne) les a conduits à compresser certaines activités, dont la sociabilité alimentaire à domicile : leur choix reflète un mode de vie privilégiant les activités hors domicile (en l'occurrence, les repas à l'extérieur).

Les ouvriers aiment plus que les cadres cuisiner pour les réceptions...

Aimer faire la cuisine de réception prédispose à recevoir chez soi, et les variations de ce goût selon l'appartenance sociale expliquent les différences des modèles de sociabilité alimentaire. Selon l'enquête *Emploi du temps* 1998, 43 % des individus considèrent que faire la « cuisine ordinaire » est une tâche agréable, et cette proportion se monte à 77 % pour la « cuisine de réception ». Toutes choses égales par ailleurs, les cadres (hommes et femmes) sont deux fois moins nombreux que les ouvriers (hommes et femmes) à aimer faire la cuisine ordinaire. Dans le cas de la cuisine de réception, la différence est moindre, mais elle est encore de l'ordre de 20 % (14). L'opinion des employés et professions intermédiaires est significativement plus négative que celle des ouvriers pour la cuisine ordinaire, alors qu'aucune différence significative n'est constatée pour la cuisine de réception (15). Il n'est donc pas surprenant que dans ces catégories, la diminution du temps de travail se soit accompagnée d'une évolution de la sociabilité alimentaire voisine de celle des ouvriers : plus d'invitations au domicile, mais faible augmentation des repas entre amis à l'extérieur.

... et reçoivent plus à domicile

L'étude ethnographique de Schwartz (1990) avait montré, à la suite de plusieurs autres, l'existence, pour les hommes ouvriers, d'une tension entre la vie à domicile en famille, et la vie hors domicile avec « les copains ». Cet élé-

14. L'enquête Trois aspects du mode de vie confirme la conception opposée que les cadres et les ouvriers ont de l'invitation : les premiers privilégient la qualité du plat servi, quitte à acheter chez le traiteur, alors que les seconds préfèrent les plats « maison ». Ces différences se répercutent sur le choix du lieu retenu pour l'invitation : les cadres préfèrent le restaurant, les ouvriers le domicile (Herpin, 1992).

15. Ces résultats proviennent de l'utilisation d'un modèle logit.

ment du mode de vie traditionnel ouvrier se traduisait par l'opposition entre repas en compagnie de membres du groupe domestique à domicile, et boissons consommées au café, en compagnie des « copains » et des collègues de travail. Or les deux types de repas ont décliné, au profit de la sociabilité alimentaire à domicile, qui permet de résoudre cette tension, en ouvrant le ménage aux amis et parents. En 1988, Herpin constatait que l'affaiblissement de l'institution du repas réunissant le ménage touchait principalement les ouvriers. Mais ce retrait du repas en famille dans les classes populaires résulte moins d'une « déstructuration » ou d'une désocialisation du repas, que de la progression concomitante de la sociabilité alimentaire.

En semaine, les agriculteurs déjeunent avec d'autres exploitants venus les aider

L'évolution des contraintes professionnelles joue d'une autre façon sur les repas des agriculteurs avec des tiers. Les agriculteurs sont la seule catégorie pour qui temps de travail et repas au domicile avec des personnes extérieures au ménage augmentent simultanément entre 1986 et 1998 (respectivement de 1 h 10 mn et de 8 mn). De tels repas s'apparentent plus aux repas que les salariés prennent le midi en semaine à la cantine ou au restaurant, qu'aux invitations que ces mêmes salariés offrent en fin de semaine à leurs amis ou parents, sur le mode du loisir (Larmet, 1998). Pour les agriculteurs, les repas avec des collègues à domicile, en semaine, relèvent plus de la sociabilité contrainte, car professionnelle, que de la sociabilité choisie, qu'ils pourraient avoir avec ces mêmes collègues, lors de leurs moments de loisirs en fin de semaine. En effet, femmes et enfants d'agriculteurs occupent de plus en plus une activité professionnelle en dehors de l'exploitation. Ils peuvent donc moins que par le passé jouer le rôle d'aides familiaux, d'où le recours plus fréquent à l'entraide entre exploitants, et le développement d'exploitations en commun (GAEC). Les exploitants venus aider restent manger à midi, ce qui induit une progression de la sociabilité alimentaire à domicile en semaine. En conséquence, la progression d'ensemble de la sociabilité alimentaire s'est exercée au détriment des repas en famille (16).

Les clivages sociaux s'estiment au domicile

L'évolution longitudinale, entre 1986 et 1998, de la sociabilité alimentaire reproduit donc les

clivages transversaux hors de chez soi, mais tend à les effacer chez soi. La convergence entre catégories sociales des temps de repas de sociabilité au domicile ne résulte pas d'une homogénéisation des modes de vie. Elle traduit plutôt l'adaptation à des contraintes objectives (augmentation ou diminution du temps de travail) de modes de vie qui valorisent ou non la cuisine « maison », et les activités à domicile. L'élément des modes de vie qui subit le plus fort changement est justement l'orientation privilégiée des repas vers le seul ménage, remise en cause dans les classes populaires, alors que les préférences en termes de lieux de sociabilité sont beaucoup plus stables. La conclusion de Grignon à propos de l'histoire des lieux et horaires de repas en France vaut également pour l'évolution récente de la sociabilité alimentaire : « *l'étude de la genèse sociale du « modèle » des repas français contemporains (...) a fait ressortir le caractère conflictuel et à plus d'un titre précaire de la rencontre entre différents usages sociaux du temps dont l'usage standard est le produit.* » (Grignon, 1993, p. 31).

Les ruraux reçoivent désormais davantage que les habitants de villes

L'habitat joue sur la sociabilité alimentaire par l'espace domestique, qui facilite ou non les invitations chez soi, et par la densité de l'offre de restauration à l'extérieur, qui dépend du degré d'urbanisation.

En 1998 comme en 1986, les habitants d'immeubles n'ont pas le même comportement que les habitants de maisons individuelles et des communes rurales. Ils consacrent moins de temps aux invitations à domicile, mais davantage aux repas avec des tiers à l'extérieur (cf. tableau 2). Une part de l'explication tient à l'espace plus grand offert par les maisons individuelles : cet espace constitue un atout, qui permet à la fois les réceptions, et la préservation d'une certaine intimité par rapport aux invités. Le type d'environnement (rural ou urbain) joue aussi. En région parisienne, l'offre importante de restauration collective favorise les repas entre amis ou parents hors domicile plutôt qu'à domicile. En province, les conditions de voisinage des habitants d'immeubles conduisent plutôt au maintien d'un certain quant-à-soi (Héran, 1987), qui limite l'accès au domicile, en particulier aux

16. Alors que les repas des agriculteurs avec des tiers à domicile progressent de 9 à 16 mn, les repas réunissant le ménage à domicile diminuent de 1 h 26 mn à 1 h 19 mn.

repas. Les relations avec les tiers ont lieu plutôt à l'extérieur, et surtout en dehors des repas.

En 1986, les lieux et types de résidence ne se différencient que par la localisation privilégiée pour les repas avec des amis ou des parents. En 1998, ils se différencient en plus par le temps accordé à ce type de repas. Entre les deux enquêtes, les résidents des zones rurales ont fortement augmenté leurs invitations à domicile (cf. tableau 2-A) : dans ce domaine, ils ont rattrapé et même dépassé les habitants des villes. Cela s'explique par une progression du temps libre plus marquée dans les communes rurales, et un attachement toujours fort au domicile, perceptible au travers d'une réduction du temps de travail domestique inférieure à la moyenne. Enfin, l'intensification des relations de voisinage, plus denses en milieu rural qu'ailleurs, aurait également renforcé la sociabilité alimentaire à domicile (Forsé, 1993). À l'opposé, la sociabilité alimentaire des habitants d'immeubles des villes de province est la seule à avoir marqué le pas : elle diminue hors domicile, et augmente moins que pour les autres catégories à domicile (cf. tableau 2).

Les repas de sociabilité du samedi soir et du dimanche midi ont supplanté le repas en famille

Après la durée et le lieu, le rythme des repas est le troisième élément des modèles de sociabilité alimentaire. Il dépend des horaires de repas dans la journée, et de la variation de ces horaires selon les jours de la semaine. Son analyse a permis de construire une typologie des repas (cf. encadré 2). Le rythme de la sociabilité alimentaire dépend, comme la plupart des activités, du rythme hebdomadaire de travail professionnel, qui joue le rôle principal dans la détermination de l'emploi du temps et du rythme quotidien des repas (Maurin, 1989). De plus, la nature des convives exerce une influence sur les horaires quotidiens et hebdomadaires des repas : à quel moment les repas restreints au ménage diminuent-ils ? Les repas seuls et les repas avec des tiers progressent-ils sur des plages horaires identiques ou différentes ? La sociabilité alimentaire, à domicile ou en dehors, se déroule, plus que les autres consommations, aux heures des repas principaux (environ 80 % du temps), et cette tendance se renforce. Ce mouvement est particulièrement net le samedi soir et le dimanche midi, où les repas avec des parents ou des amis occupaient déjà 45 % et 44 %, respectivement, du temps de

repas en 1986. Ces proportions sont passées à 55 % et 50 % en 1998. Les repas de sociabilité deviennent des temps forts de la semaine, et occupent, le samedi soir et le dimanche midi, une durée supérieure à celle des repas limités au ménage.

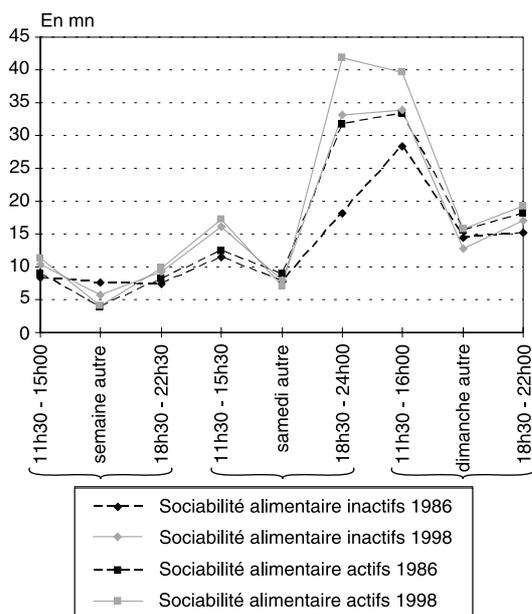
Le travail professionnel impose son rythme aux repas de sociabilité

L'activité professionnelle exerce son influence sur le rythme quotidien aussi bien qu'hebdomadaire de la sociabilité alimentaire des actifs occupés. Ainsi, en 1998 comme en 1986, le temps consacré aux repas avec amis et parents est toujours faible en dehors des repas principaux du midi et du soir, surtout en semaine, c'est-à-dire aux heures et jours ouvrables. Cependant les rythmes de sociabilité alimentaire varient plus en fonction du jour de la semaine que de l'heure de la journée. Entre 1986 et 1998, c'est principalement le samedi et le dimanche que la sociabilité alimentaire des actifs s'est développée (cf. graphique II). La diminution du temps de travail professionnel (- 16 mn pour les actifs occupés) a eu moins d'effet en semaine qu'en fin de semaine. Il n'y a pas eu substitution immédiate de repas de sociabilité au temps de travail ainsi libéré, mais plutôt un report le week-end, permettant alors de consacrer davantage de temps à ces repas le samedi soir et le dimanche midi.

Sociabilités alimentaires des inactifs et des actifs sont de plus en plus imbriquées

Ces rythmes, hebdomadaires et quotidiens, valent de plus en plus pour les inactifs (retraités, femmes au foyer, chômeurs, étudiants). Comme il avait été observé lors de l'enquête de 1986, « *le week-end existe aussi pour les inactifs* » (Roy, 1989). Leur temps de sociabilité alimentaire est nettement plus élevé en fin de semaine qu'en semaine, en 1986 aussi bien qu'en 1998. Le temps de sociabilité des actifs demeure cependant supérieur, car leur réseau de sociabilité a l'avantage des contacts de l'activité professionnelle. En 1998, le comportement des inactifs les jours ouvrables s'est rapproché de celui des actifs : leur sociabilité alimentaire en dehors des repas principaux s'est notablement réduite par rapport à 1986. Dans la mesure où les contraintes horaires imposées par le travail domestique n'ont aucune raison d'avoir sensiblement changé, la seule explication réside dans l'interpénétration accrue des réseaux de sociabi-

Graphique II
Rythme de sociabilité alimentaire selon l'activité professionnelle



LECTURE : en ordonnée figure le temps consacré à la sociabilité alimentaire en minutes ; en abscisse les neuf plages horaires, définies selon l'heure du jour et le jour de la semaine. En 1986, les actifs consacraient le samedi soir en moyenne 32 mn à la sociabilité alimentaire, et les inactifs 18 mn ; en 1998, les actifs y passent 42 mn, et les inactifs 33 mn. Sources : enquêtes Emploi du temps 1985-1986 et 1998-1999, Insee.

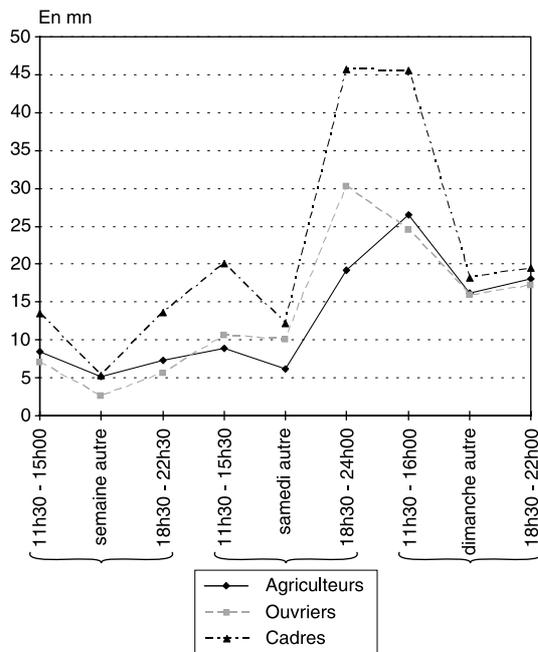
lité des actifs et des inactifs, qui rend ces derniers plus dépendants du temps libre des actifs. En effet, globalement les réseaux de sociabilité sont « un peu plus entrelacés aujourd'hui qu'il y a 30 ans » (Forsé, 1998).

Les différences de rythme selon la catégorie sociale subsistent au domicile...

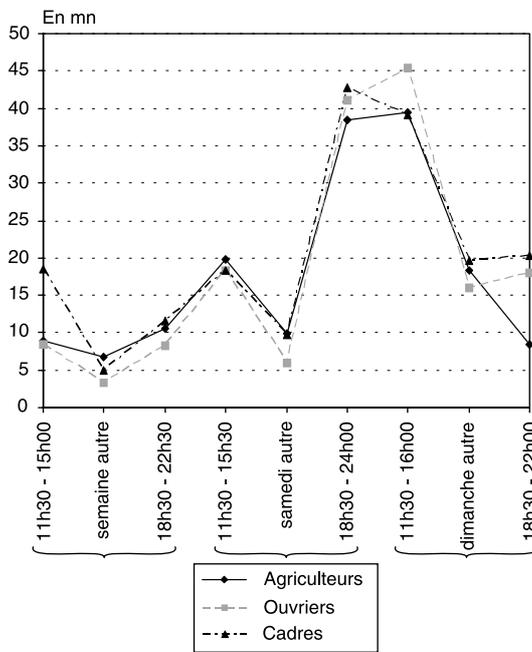
Les différences de temps consacré par les actifs, suivant la catégorie sociale, à la sociabilité alimentaire se sont amenuisées de 1986 à 1998. De même les rythmes de cette sociabilité tendent à se mettre en phase (cf. graphique III). Cette convergence concernant l'ensemble des repas avec amis et parents confirme la standardisation des usages. Cependant, les lieux mais aussi les rythmes quotidiens et hebdomadaires selon le lieu, demeurent socialement différenciés. Un décalage sensible des rythmes d'une catégorie à l'autre subsiste par exemple pour les repas chez soi avec amis et parents (cf. graphique IV). Les agriculteurs mangent avec des personnes extérieures au ménage les jours de semaine, au moment où ils travaillent le plus. Les ouvriers prennent le relais en fin de semaine, en particulier le samedi soir et le dimanche midi. Il s'agit cette fois d'une sociabi-

Graphique III
Rythme de sociabilité alimentaire selon la catégorie sociale

A - En 1986



B - En 1998



LECTURE : en ordonnée figure le temps consacré à la sociabilité alimentaire, en minutes, suivant la catégorie sociale de l'individu ; en abscisse les neuf plages horaires, définies selon l'heure du jour et le jour de la semaine. En 1986, les cadres consacraient le samedi soir en moyenne 46 mn à la sociabilité alimentaire, et les agriculteurs 19 mn. En 1998, les cadres consacrent le samedi soir en moyenne 43 mn à la sociabilité alimentaire, et les agriculteurs 38 mn. Sources : enquêtes Emploi du temps 1985-1986 et 1998-1999, Insee.

lité sur le mode du loisir. Durant la semaine, l'augmentation du temps de travail des cadres se traduit par une diminution des invitations chez soi, le soir, compensée par un accroissement de la sociabilité alimentaire hors de chez soi à midi. En fin de semaine, le rythme de leur sociabilité alimentaire à l'extérieur se maintient. Mais le surcroît de travail professionnel durant la semaine conduit à réserver en fin de semaine le domicile au temps libre en famille. C'est pourquoi la sociabilité alimentaire des cadres chez eux diminue au moment où elle augmente pour tous les autres salariés – à savoir le samedi soir et le dimanche midi.

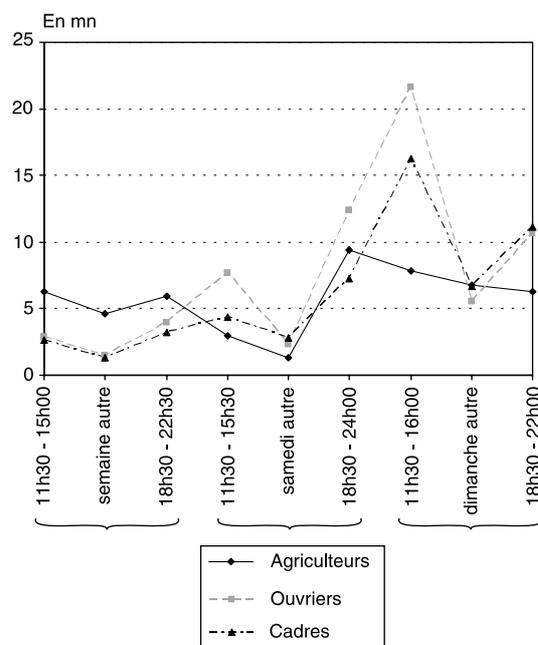
... alors qu'elles s'estompent hors domicile entre hommes et femmes

Le rythme hebdomadaire de la sociabilité des hommes diffère de celui des femmes. En 1986, les hommes consacraient moins de temps que les femmes à la sociabilité alimentaire chez soi, et davantage en dehors, et ces différences étaient significatives. C'est au dehors que la sociabilité alimentaire des femmes s'est développée, alors que celle des hommes est restée stationnaire : respectivement 4 mn de plus et

une en moins. À domicile, la différence s'est perpétuée, puisque le temps qu'hommes et femmes consacrent à des repas avec des tiers a progressé dans les mêmes proportions : 4 mn en plus.

La progression de l'activité féminine est favorable à la sociabilité hors domicile. Le « rattrapage » des hommes par les femmes en matière de repas partagés avec des tiers au dehors est maximum le samedi soir (les femmes dépassent même les hommes) et le dimanche midi (elles se situent alors presque au même niveau), c'est-à-dire, précisément au moment où la sociabilité alimentaire est la plus intense. La localisation du repas concerne en effet plus directement les femmes que les hommes. La répartition du travail domestique a peu varié (Brousse, 1999) et, pour les femmes, inviter chez elles signifie se charger de la préparation des repas, ou au moins de l'approvisionnement, alors qu'être invitée, ou manger au restaurant, libère de ces tâches. Les femmes trouvent dans les repas à l'extérieur une occasion de développer leur sociabilité, sans se soumettre à un surcroît de travail domestique. C'est une façon pour elles de revendiquer, dans le domaine de la cuisine, la coupure entre semaine et fin de semaine, qui va déjà de soi pour le travail professionnel.

Graphique IV
Rythme de sociabilité alimentaire chez soi selon la catégorie sociale en 1998



Lecture : en ordonnée figure le temps consacré à la sociabilité alimentaire chez soi, en minutes, suivant la catégorie sociale de l'individu ; en abscisse les neuf plages horaires, définies selon l'heure du jour et le jour de la semaine.

En 1998, les cadres consacrent le samedi soir en moyenne 7 mn à la sociabilité alimentaire chez soi, et les agriculteurs 9 mn. Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

La sociabilité alimentaire hors de chez soi diminue en dehors des repas principaux. C'est particulièrement net pour les hommes en semaine. À de telles heures, en 1986, il s'agissait surtout de consommations au café. Il est donc probable que la diminution de la sociabilité alimentaire en dehors des repas principaux reflète le déclin des consommations au café (17). Ainsi les cafés n'assurent-ils plus leur fonction traditionnelle de transition entre vie professionnelle et vie domestique (Paradeise, 1980).

Les plus jeunes invitent principalement le soir, les plus âgés pour le repas de midi

Le temps d'invitation chez des 55-64 ans progresse principalement lors des repas du samedi et du dimanche : la progression du nombre de repas partagés par les parents avec leurs enfants ayant acquis leur indépendance résidentielle s'aligne sur le rythme hebdomadaire du travail de ceux-ci. L'importance des repas avec amis ou membres de la parenté à l'extérieur décroît

17. Il n'est pas possible de conclure avec certitude car la nomenclature des consommations alimentaires de l'enquête est moins détaillée en 1998 qu'en 1986.

avec l'âge, mais leur rythme reste conforme aux rythmes quotidiens de chaque âge. Les plus jeunes invitent principalement le soir, alors que les plus âgés préfèrent les repas de midi. Les 55-64 ans font preuve d'une sociabilité alimentaire plus faible que celle des moins de 25 ans, sauf le samedi et le dimanche midi (cf. graphique V). La sociabilité nocturne est une caractéristique des plus jeunes, et ces écarts se retrouvent pour l'ensemble des loisirs (Choquet, 1988).

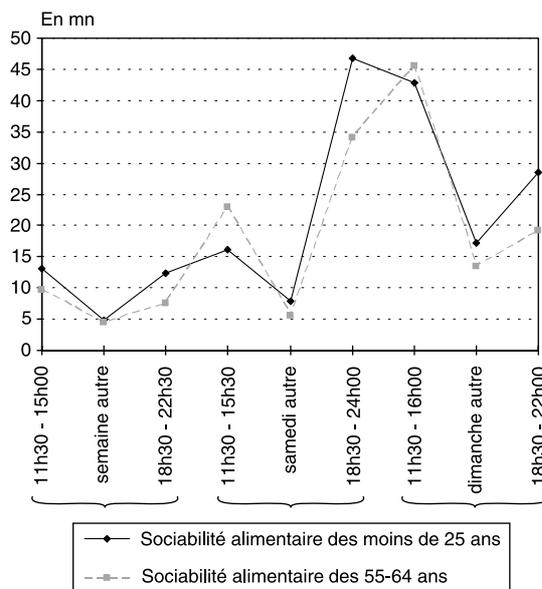
La sociabilité alimentaire progresse pour tous le week-end, quelle que soit la situation de famille

Entre 1986 et 1998, le temps consacré à des repas avec des tiers le samedi soir et le dimanche midi a augmenté, quelle que soit la situation familiale. C'est même le cas pour les adultes en couple avec enfant, personnes qui consacrent pourtant le plus de temps à manger avec les enfants ou le conjoint. Ils mangent en famille le midi et le soir, aux autres moments de la journée les consommations alimentaires seules dominent : repas seuls, et repas avec les enfants et le conjoint se substituent l'un à l'autre suivant un rythme quotidien. En revanche, les repas de

sociabilité se substituent aux deux précédents suivant une périodicité hebdomadaire : il sont nettement plus élevés le samedi et le dimanche qu'en semaine (cf. graphique VI).

Les repas seuls des adultes vivant en couple gagnent en importance, mais cette progression concerne principalement les jours ouvrables, et, dans une moindre mesure, le samedi, jour de travail domestique par excellence : les temps contraints par le travail (professionnel ou domestique) favorisent les repas solitaires, et ce de plus en plus. Ceci n'empêche pas les repas au domicile avec le conjoint et les enfants d'occuper plus de temps en 1998 qu'en 1986. Dans le rythme quotidien et hebdomadaire, il n'y a pas substitution des repas solitaires aux repas en famille, mais augmentation conjointe de ces deux types de repas (cf. graphique VI). La substitution s'opère, en revanche, en fin de semaine, le midi et le soir, entre les repas restreints aux membres du ménage, et ceux partagés avec des personnes extérieures.

Graphique V
Rythme de sociabilité alimentaire selon l'âge en 1998

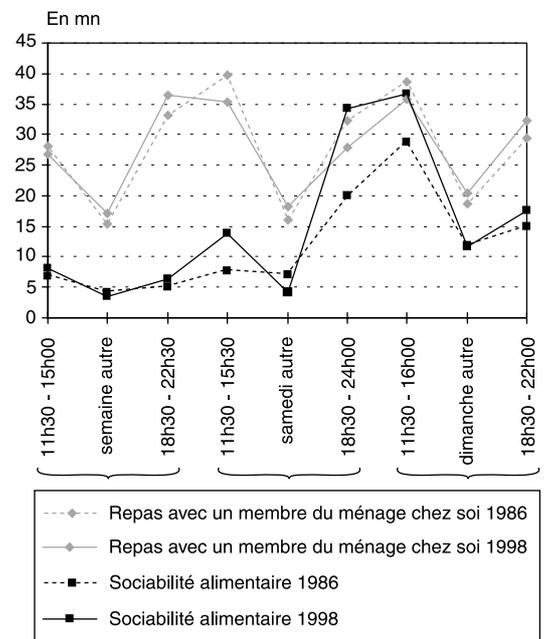


Lecture : en ordonnée figure le temps consacré à la sociabilité alimentaire en minutes, suivant l'âge de l'individu ; en abscisse les neuf plages horaires, définies selon l'heure du jour et le jour de la semaine.

En 1998, les 15-24 ans consacrent le samedi soir en moyenne 47 mn à la sociabilité alimentaire, et les 55-64 ans, 34 mn.

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

Graphique VI
Rythme des repas des adultes en couple avec enfant, en 1986 et 1998



Lecture : en ordonnée figure le temps consacré à la sociabilité alimentaire, en minutes suivant le type de repas ; en abscisse les neuf plages horaires, définies selon l'heure du jour et le jour de la semaine.

En 1986, les adultes vivant en couple avec des enfants consacraient le samedi soir en moyenne 32 mn aux repas en famille, et 20 mn aux repas avec amis et parents. En 1998, ils consacrent 28 mn aux repas en famille, et 34 mn aux repas avec amis et parents.

Sources : enquêtes Emploi du temps 1985-1986 et 1998-1999, Insee.

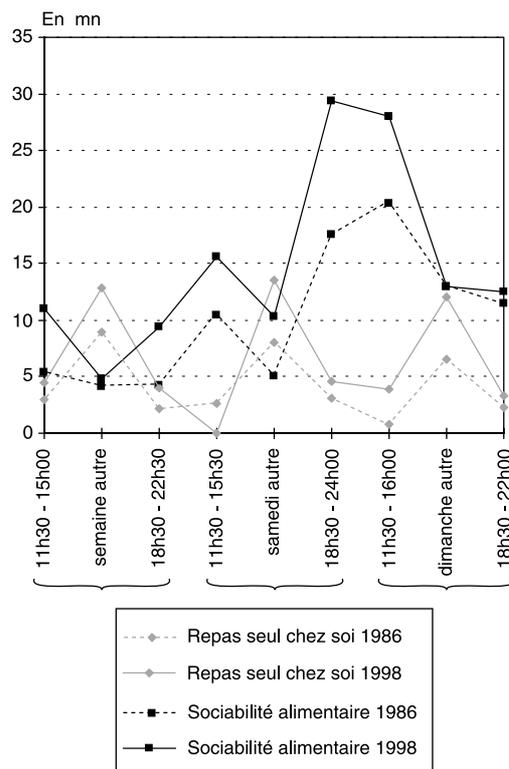
Les repas seuls des enfants de plus de 15 ans gagnent en importance à tous les moments, y compris aux heures des repas principaux et en fin de semaine (cf. graphique VII). De même, leur sociabilité alimentaire ne progresse pas seulement en fin de semaine, mais également en semaine aux heures des repas. Le recul des repas en compagnie des autres membres du ménage est limité au samedi et au dimanche midi : à ces moments seulement s'opère une substitution au profit des repas avec des tiers et des repas solitaires. Le développement de ces repas solitaires n'a pas pour ces adolescents et jeunes adultes la même signification que pour les adultes : elle ne s'explique pas par le rythme imposé par la vie active ou étudiante, puisqu'elle concerne tous les moments de la semaine. Il en va de même pour les repas avec des tiers. Ceci confirme leur plus grande auto-

nomie dans le rythme des repas, et le choix des convives avec qui ils les partagent.

Comme les enfants de 15 ans et plus, les personnes seules augmentent à tous les moments leur temps de repas seul (cf. graphique VIII). Mais l'importance globale des repas avec des tiers reste stable, leur recul les jours ouvrables étant compensé par leur progression le samedi soir et le dimanche midi. Ainsi, les repas seuls se substituent aux repas de sociabilité en semaine, mais les deux se cumulent en fin de semaine. L'isolement accru en semaine est compensé par une augmentation de la sociabilité alimentaire le samedi soir et le dimanche midi, en phase avec celles des autres individus.

Quelle que soit la situation familiale, la sociabilité alimentaire progresse en fin de semaine. Que cette progression résulte d'un report d'activité au cours de la semaine, d'un cumul ou d'une substitution avec les autres types de repas,

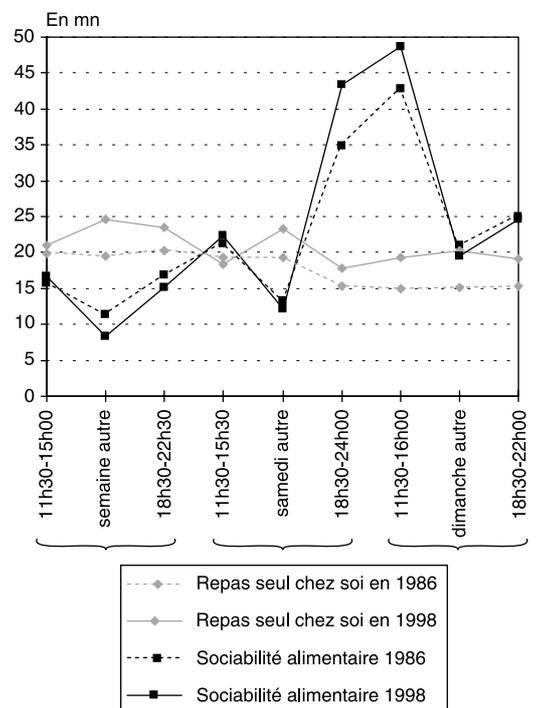
Graphique VII
Rythme des repas des enfant de 15 ans et plus vivant chez leurs parents, en 1986 et 1998



Lecture : en ordonnée figure le temps consacré à la sociabilité alimentaire en minutes, suivant le type de repas ; en abscisse les neuf plages horaires, définies selon l'heure du jour et le jour de la semaine.

En 1986, les enfants de 15 ans et plus vivant chez leurs parents consacraient le samedi soir en moyenne 3 mn aux repas seuls, et 18 mn aux repas avec amis et parents. En 1998, ils consacrent 5 mn aux repas seuls, et 29 mn aux repas avec amis et parents. Sources : enquêtes Emploi du temps 1985-1986 et 1998-1999, Insee.

Graphique VIII
Rythme des repas des personnes seules, en 1986 et 1998



Lecture : en ordonnée figure le temps consacré à la sociabilité alimentaire en minutes, suivant le type de repas ; en abscisse les neuf plages horaires, définies selon l'heure du jour et le jour de la semaine.

En 1986, les personnes seules consacraient le samedi soir en moyenne 15 mn aux repas seuls, et 35 mn aux repas avec amis et parents. En 1998, ils consacrent 18 mn aux repas seuls, et 43 mn aux repas avec amis et parents. Sources : enquêtes Emploi du temps 1985-1986 et 1998-1999, Insee.

la sociabilité alimentaire impose un rythme collectif auquel tous se conforment le samedi soir et le dimanche midi. Mais l'enquête ne permet pas de savoir si ces temps forts de la sociabilité

sont l'occasion d'un brassage plus marqué que par le passé entre des personnes ayant des situations familiales, des âges, ou des appartenances sociales différents. □

L'auteur remercie deux rapporteurs de la revue Économie et Statistique.

BIBLIOGRAPHIE

Blanpain N. et Pan Ké Shon J.-L. (1998), « 1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins », *Insee Première*, n° 571.

Blanpain N. et Pan Ké Shon J.-L. (1999), « La sociabilité des personnes âgées », *Insee Première*, n° 644.

Bonnin P. (1991), « Produire la Domus : une affaire de famille », *Sociétés contemporaines*, n° 5, pp. 145-161.

Bozon M. (1982), « La fréquentation des cafés dans une petite ville ouvrière. Une sociabilité populaire autonome ? », *Ethnologie française*, n° 2, vol. 12, pp. 137-146.

Bozon M. et Villeneuve-Gokalp C. (1994), « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, vol. 6, pp. 1527-1556.

Brousse C. (1999), « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *France Portrait Social*, pp. 135-151, Insee.

Choquet O. (1988), « Les sorties : une occasion de contacts », *Économie et Statistique*, n° 214, pp. 19-26.

Cichelli V. et Erlich V. (2000), « Se construire comme jeune adulte. Autonomie et autonomisation des étudiants par rapport à leur famille », *Recherche et prévisions*, n° 60.

Forsé M. (1981), « La sociabilité », *Économie et Statistique*, n° 132, pp. 19-26.

Forsé M. (1993), « La fréquence des relations de sociabilité : typologie et évolution », *L'année sociologique*, n° 43, pp. 189-212.

Forsé M. (1998), « Les diverses pratiques de sociabilité évoluent très lentement », in Louis Dirn, *La société française en tendances. 1975-1995*, pp. 237-247, PUF, Paris.

Galland O. (1993), « "Vie solitaire" et "solitude" : le cas des jeunes », *L'année sociologique*, n° 43, pp. 213-233.

Galland O. (2000), « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Économie et Statistique*, n° 337-338, pp. 13-36.

Grignon C. (1993), « La règle, la mode, le travail : la genèse sociale du modèle des repas français contemporain » in Aymard M., Grignon C. et Sabban F. (éditeurs), *Le temps de manger, alimentation, emplois du temps et rythmes sociaux*, pp. 275-323, Inra/MSH, Paris.

Grignon C. (1998), « La vie matérielle des étudiants. Logement, alimentation, santé », *Cahiers de l'Observatoire de la vie étudiante*, n° 4, La Documentation française.

Halbwachs M. (1912), *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherche sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, Alcan, Paris.

Héran F. (1987), « Comment les Français voisinent », *Économie et Statistique*, n° 195, pp. 43-60.

Héran F. (1988), « La sociabilité : une pratique culturelle », *Économie et Statistique*, n° 216, pp. 3-20.

Herpin N. (1988), « Le repas comme institution », *Revue française de sociologie*, vol. 39, pp. 503-521.

Herpin N. (1992), « Les menus aux repas quotidiens en France (1988) », document de travail, n° F 9209, division Conditions de vie des ménages, Insee.

Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre*, Éditions de Minuit, Paris.

Larmet G. (1998), *Alimentation, échange et relations sociales*, thèse de doctorat, EHESS, Paris.

Maurin É. (1989), « Types de pratiques, types de journées et déterminants sociaux de la vie quotidienne », *Économie et Statistique*, n° 223, 1989, pp. 25-46.

Paradeise C. (1980), « Sociabilité et culture de classe », *Revue française de sociologie*, vol. 21, n° 4, pp. 570-599.

Roy C. (1989), « La gestion du temps des hommes et des femmes, des actifs et des inactifs », *Économie et Statistique*, n° 223, 1989, pp. 5-14.

Schwartz O. (1990), *Le monde privé des ouvriers*, PUF, Paris.

Villeneuve-Gokalp C. (2000), « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Économie et Statistique*, n° 337-338, pp. 61-80.
